

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 11 Février	—	Collège de l'Assomption.
Mardi, 13	"	— Sainte-Dorothee.
Jeudi, 13	"	— Sainte-Scholastique.
Samedi, 15	"	— Asile des sourdes-muettes.

HEURES DES OFFICES

Dimanche, 11 février—1^{er} Dimanche du Carême—1^{re} classe, semi-double.
Ornements violets.

Cathédrale.

Messes basses : 5½, 6, 6½ et 7½ avec instruction.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ¼.
Le soir à 7 h., confrérie et prières du carême. — Tous les soirs à 7 h. (le samedi excepté), prières et instruction.

Notre-Dame.

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ¼. — A 6 h. ½ p. m., récitation du chapelet.

Le deuxième Dimanche de chaque mois, réunion de tempérance à 7 h. p. m.

Saint-Jacques.

Messes basses : 6, 7 et 8 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ¼. — Congrégation des jeunes gens, récitation de l'office, sermon, à 7 h. ¼, dans la chapelle du Sacré-Cœur. — Congrégation de persévérance, 1 h. ½ p. m.

Le premier mercredi, confrérie de la bonne mort, 3 h. p. m.

Le premier Dimanche du mois, réunion de tempérance, à 7 h. p. m.

Saint-Patrice.

Messes basses : 6, 7 et 8 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ¼. — Après vêpres :

- 1^{er} Dimanche, confrérie du scapulaire.
- 2^e " " société de tempérance.
- 3^e " " confrérie du S Rosaire.
- 4^e " " association des jeunes gens.

Eglise du Jésus.

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.
Grand'messe, 10 h., sermon français. — Vêpres, 3 h. ¼. — A 6 h. ½ p. m., sermon français, salut. — A 8 h. p. m., sermon anglais, salut.

Saint-Pierre.

Messes basses : 6, 7 et 8³⁰ avec serm.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — Congrégation des hommes, 6 h. ¼ a. m. — Cong. des jeunes gens, 7 h. a. m. — Cong. des demoiselles de l'Immaculée Conception, 1 h. ¼.

Saint-Joseph.

Messes basses : 5½, 7, 8 et 9 h.
Grand'messe, 10 h. ¼. — Vêpres, 3 h.
Congrégation des hommes, 6 h. ¼ a. m. — Cong. des dames de Ste-Anne, 2 h. p. m. — Cong. de Marie Imm., 2 h. p. m. (Ces deux congrégations alternent chaque dimanche.)

Sainte-Anne.

Messes basses : 6, 7, 8 et 9 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 7 h. p. m.
Sacré-Cœur de Jésus.

Messes basses : 5½, 6½ et 7 h. ¾.
Grand'messe, 10 h. — A 1 h. ½, instruction pour les enfants. — Vêpres et salut, 2 h. ¼. — Dimanche, 14, réunion des Enfants de Marie. — A 5 h. p. m., réunion de la congrégation des hommes.

Sainte-Brigide.

Messes basses : 6½, 7, 8 et 8 h. ¼.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — A 4 h., réunion des congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie.

Saint-Vincent-de-Paul.

Messe basse : 7 h. ¼, sermon anglais.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. — Congrégation des hommes, 7 h. a. m. — Congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, à 2 h. p. m., alternativement.

Sainte-Marie.

Messe basse : 7 h. ¾.
Grand'messe, 10 h. — Catéchisme à 1 h. 45 p. m. — Société de Saint-Vincent-de-Paul, à 11 h. a. m. — Société de tempérance, 3 h. p. m.

Hotel-Dieu.

Messes basses : 5½ et 7½.
Grand'messe, 9 h. ¼. — Vêpres, 2 h. ¼.

Notre-Dame de Lourdes.

Congrégation des hommes : récitation de l'office, messe, à 6 h. ¾. — Cong. des Enfants de Marie, à 2 h. — Archiconfrérie de l'Immaculée Conception, 4 h. ¼.
Sur semaine, messe basse à 7 h.